

**ÉLECTION LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
STATUTAIRE DU 24 AVRIL 2024**

CANDIDATURE POUR LE POSTE DE ⁽¹⁾ :

Vice-présidence aux affaires universitaires

NOM DE LA CANDIDATE, DU CANDIDAT (caractères d'imprimerie) :

Nathalie Blanchet

Dépôt de candidature au plus tard le : vendredi 19 avril 2024 13 h

Très chères collègues, très chers collègues.

J'occupe le poste de vice-présidente aux affaires universitaires depuis bientôt quatre ans.

J'aime tout dans ce mandat : les dossiers politiques, les échanges au comité exécutif, le comité de liaison institutionnel (CLI), la responsabilité de la représentation aux instances universitaires et aux comités institutionnels, la mobilisation et particulièrement, être responsable de l'équipe du comité mobilisation-intégration (CMI) avec qui je m'applique à exercer un leadership constructif. J'aime aussi rencontrer les membres, les aider, avoir des réponses et des solutions concrètes à leurs problèmes basées sur mon expérience, mes connaissances et mon expertise acquise au cours de mes différentes fonctions au SPPEUQAM. Je me sens «sur mon X» à ce siège et je suis fière du travail que j'ai accompli.

Il m'importe de contribuer de manière dynamique, efficace et dévouée, à bâtir une relation de confiance avec les membres, l'équipe syndicale et les personnes représentantes aux différents comités institutionnels. J'estime avoir mené mes dossiers avec rigueur, efficacité et ténacité.

C'est pour toutes ces raisons que je sollicite votre appui pour un nouveau mandat.

Il y a toujours beaucoup de dossiers importants en cours, notamment avec le travail à faire en temps de négociation. La mobilisation et l'adhésion des membres autour de notre projet de négociation sur l'enseignement en ligne sont primordiales pour avoir le rapport de force nécessaire à l'acquisition de gains pérennes et significatifs. Je crois qu'il est important de pouvoir compter sur une équipe expérimentée afin de déployer la stratégie la plus efficace possible dans un court laps de temps. Plusieurs membres sont affecté.e.s avec le problème de roulement de personnel au Service du personnel enseignant (SPE), notamment pour les délais et le flou administratif que cela entraîne dans le paiement des formulaires de représentation et d'intégration.

Cette situation a également de l'impact sur la gestion des projets d'intégration et du budget annuel de 600 000\$ du CLI. Avec des départs à la retraite et de nouvelles personnes néophytes à venir prochainement au SPE, ces dossiers doivent être maîtrisés judicieusement, ce que je m'applique à faire. Je travaille quotidiennement pour que ces problèmes soient le moins irritants possible.

Si vous m'accordez à nouveau votre confiance, j'ai pour objectif de mener à bien notre plan de mobilisation afin d'obtenir un règlement satisfaisant pour les membres. Je désire également assurer le suivi autant que la mémoire des dossiers majeurs comme l'intégration, la représentation et les révisions des politiques et règlements institutionnels. Je souhaite aussi poursuivre la réflexion sur la participation des membres à nos instances et favoriser la venue d'une nouvelle génération de militantes et militants qui s'impliqueront dans nos luttes.

Ce nouveau mandat me permettra de poursuivre mon travail avec professionnalisme et collégialité au sein de l'équipe syndicale, tout en travaillant à la valorisation des personnes professeures enseignantes dans la vie académique, la création et la recherche.

Au plaisir de travailler à nouveau pour vous avec honneur et solidarité!

Implication syndicale antérieure et/ou responsabilité pertinentes assumées ailleurs en lien avec le poste :

- Vice-présidente aux affaires universitaires de juillet 2020 à aujourd'hui;
- Conseillère au CMI de mars 2014 à octobre 2018;
- Comité de liaison institutionnel (CLI) 2014-2018 et 2020 à aujourd'hui;
- Représentations dans divers comités académiques, facultaires et départementaux :
- Comité paritaire de perfectionnement et mise à jour des connaissances mai 2021 à aujourd'hui;
- Conseil académique de la Faculté des Arts de 2015 à 2018;
- Comité de programme de premier cycle en danse de 2012 à 2019 et 2020 à aujourd'hui;
- Déléguée syndicale 2012 à 2014 puis 2019 à 2020;
- Comité de liaison local de 2010 à 2014;

Mon parcours est riche d'expériences en syndicalisme, en gestion, en relations de travail, en mobilisation et en représentations politiques, complété par une Maîtrise en management des entreprises culturelles.

Projets envisagés :

- Supporter la négociation en coordonnant le comité de coordination de mobilisation et en poursuivant la mise en place du plan de mobilisation;
- Contribuer à créer un climat organisationnel favorable à la mobilisation en accompagnant et en soutenant les actions du CMI;
- Poursuivre le dialogue collaboratif avec nos représentant.e.s et délégué.e.s, pour que les enjeux soient partagés et que les solutions profitent au plus grand nombre des membres;
- Assurer un leadership rassembleur lorsque sera venu le temps de faire atterrir notre projet de négociation et contribuer à la solidarité nécessaire pour le bien des membres;
- Défendre la reconnaissance du travail de coordination des responsables CLL et la rémunération de cette tâche, ainsi que l'augmentation des budgets de perfectionnement et Intégration pour la prochaine négociation.

Département(s) ou faculté(s) d'affiliation : Danse

Choix d'une, d'un représentant (facultatif) : Eveline Le Calvez (École des médias)

Signature : **Nathalie Blanchet**

Date : 25 mars 2024

EXTRAIT DE LA POLITIQUE ÉLECTORALE DU SPPEUQAM

35.6.3 Assemblée générale annuelle d'élections

e) (...) Une personne candidate à un poste ne pouvant être présente à l'assemblée doit transmettre au Syndicat ou remettre à une ou un membre présent à l'assemblée une lettre de procuration signifiant le maintien de sa candidature. À défaut, la candidature ne pourra être retenue.

Vous pouvez consulter la politique électorale complète à l'adresse suivante : <http://sccuq.org/le-sccuq/statuts-et-reglements/#chap7>

(1) Toute personne élue à un poste libéré du Syndicat doit s'engager par écrit à respecter la Politique de libérations et ne peut obtenir plus de quatre cours d'enseignement, de libérations ou de perfectionnement par trimestre (Extrait de la proposition votée lors du Conseil syndical du 22 avril 2001).